# RAIFFEISEN

# Aperçu de la gestion de fonds

# Prendre la température avant d'investir

Pour pouvoir investir avec succès dans des actions, il est préférable de bien connaître les entreprises correspondantes. Pour le gestionnaire du fonds Raiffeisen Futura – Swiss Stock, il est absolument indispensable de dialoguer régulièrement avec d'importants représentants des sociétés. «C'est le seul moyen pour moi d'évaluer correctement l'entreprise», souligne Marc Hänni. Dans un entretien avec Marcel Kellerhals, Head of Investor Relations de Straumann, il nous montre comment il prend le pouls de cette société de technologies médicales.



# **GESTIONNAIRE DE FONDS**

### Marc Hänni Senior Portfolio Manager, responsable Actions suisses



Marc Hänni dirige l'équipe Actions suisses de Vontobel Asset Management depuis octobre 2011. Il gère divers fonds de placement et mandats qui investissent dans des actions suisses. Il a rejoint l'équipe en 1998 et travaille chez Vontobel depuis 1993. Après son apprentissage bancaire, il a effectué une formation continue à l'Université des sciences appliquées de Zurich (ZHAW) et est devenu économiste d'entreprise HES. De plus, il est Certified International Wealth Manager AZEK (AZEK-CIWM).

Marc Hänni veut administrer les actifs sous gestion de ses portefeuilles, y compris le fonds Raiffeisen Futura – Swiss Stock, en toute bonne foi et en connaissance de cause. C'est pourquoi il examine toujours en profondeur les candidats potentiels aux placements, mais aussi les placements actuels. Pour mener à bien cette mission, il a eu plusieurs fois l'occasion d'interroger Marcel Kellerhals, qui représente Straumann face à ses actionnaires. Les parcours des deux interlocuteurs frappent par leur similitude: tous deux ont suivi un apprentissage bancaire avant de suivre une formation continue d'économiste d'entreprise; ils ont ensuite accumulé tant d'années d'expérience dans leur domaine professionnel qu'ils connaissent leur secteur d'activité comme leur poche. De bonnes conditions, donc, pour assurer un échange d'égal à égal.

Monsieur Kellerhals, Straumann a connu de profonds changements ces dix dernières années. Pourquoi? Jusqu'en 2012, Straumann approvisionnait avec succès la Suisse en implants, un marché qui pesait près de 5 milliards de francs suisses. Mais avec la crise financière, le développement de notre société a subitement pris fin. Straumann, qui se concentrait à l'époque sur les implants haut de gamme, s'est soudain fait ravir des parts de marché par des concurrents proposant des produits moins onéreux. Nous avons alors compris qu'un changement de stratégie s'imposait! Mais la transition culturelle qui l'accompagnait apparaissait presque encore plus importante pour notre société.

Quelle a été votre nouvelle stratégie? D'une part, nous avons poursuivi l'expansion géographique débutée en 2012 et, d'autre part, nous avons effectué une percée dans de nouveaux domaines de la médecine dentaire. Notre objectif était de devenir le prestataire de soins bucco-dentaires le plus innovant au monde tout en étant à l'écoute des clients.

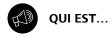
Quels autres segments du marché avez-vous ajoutés? Suite au rachat de Neodent au Brésil, nous avons pénétré le segment des implants à tarif plus bas. D'autres acquisitions et partenariats de moindre ampleur nous ont permis de nous ménager un espace dans le secteur des traitements dentaires simplifiés par la digitalisation. En rachetant ClearCorrect, dont les gouttières transparentes aident à corriger le positionnement des dents, nous avons fait notre entrée dans le domaine de l'orthodontie. Désormais, nous proposons des solutions complètes pour le remplacement de dents et l'esthétique dentaire, ce qui nous permet de servir un marché nettement élargi d'environ 18 milliards de francs.

Vous avez parlé d'une transition culturelle pour votre entreprise. Quelles en étaient les priorités? Notre culture d'entreprise repose sur deux piliers. D'une part, nous mettons l'accent sur les performances, individuelles ou d'équipe. D'autre part, notre modèle d'apprentissage «sur le tas» nous permet de mettre en pratique de nouvelles idées et de tirer des enseignements de nos erreurs. Nous voulons ainsi exploiter tout le potentiel de nos collaborateurs; les attitudes défaitistes comme «ça ne marchera jamais» n'ont pas leur place chez

Tous ces facteurs ont permis à l'entreprise de se développer rapidement ces dernières années. Quels chiffres de croissance visez-vous pour les années à venir?

Fin 2021, nous avons communiqué nos objectifs à moyen terme, jusqu'en 2030. D'ici là, nous voulons atteindre un chiffre d'affaires de 5 milliards de francs suisses et maintenir la rentabilité (EBIT) dans une fourchette de 25 à 30%. Mais pour parvenir à une telle croissance, nous devons bien sûr continuer à investir massivement.

1



#### Straumann?

Créée en 1954 et basée à Bâle, cette entreprise de technologies médicales d'envergure internationale – présente dans plus de 100 pays – est cotée à la bourse suisse et propose des solutions complètes pour le remplacement de dents et l'esthétique dentaire.

#### Marcel Kellerhals?

En tant que Head of Investor Relations de Straumann, chez qui il travaille depuis 2018, il entretient les relations avec les investisseurs. Il est également amené à gérer des tâches fiscales dans le secteur des finances. Auparavant, il a travaillé pendant 16 ans au sein du service financier d'une entreprise suisse de logistique. Après son apprentissage bancaire, il a travaillé pour différentes banques et a suivi une formation continue d'économiste d'entreprise HES à la Haute école des sciences appliquées et des arts de Suisse du Nord-Ouest (FHNW).

Quel rôle joue la place économique suisse à cet égard? Elle a une grande importance. Nous venons d'augmenter notre production à Villeret, dans le Jura bernois. Et étant donné que nous sommes de plus en plus à l'étroit dans notre siège social de Bâle, nous investissons dans la construction d'un nouveau centre de recherche à Arlesheim, non loin de là.

Dans quelle mesure la guerre en Ukraine, la hausse du coût des matières premières et l'inflation affectent-elles votre activité? Nous avons pu relever ces défis efficacement jusqu'à présent. Nous avons compensé la hausse du coût des matières premières et l'inflation des salaires par une augmentation de prix un peu plus forte qu'à l'accoutumée. Par ailleurs, nous concluons toujours des contrats de longue durée avec nos fournisseurs. Enfin, nous disposons de stocks relativement fournis, et la quantité de titane dont nous avons besoin chaque année pour nos solutions dentaires est inférieure à celle qu'il faut pour construire un avion



## **OPPORTUNITÉS**

- Durable: le fonds investit dans des entreprises suisses de qualité triées sur le volet et répondant à des critères de durabilité écologiques et sociaux stricts. Ainsi, en tant qu'investisseur, vous pouvez faire un geste pour l'environnement et la société.
- De bon conseil: vous pouvez vous fier au jugement de nos spécialistes.
   En effet, ils ont une longueur d'avance grâce à plus de 200 contacts directs par an avec les entreprises concernées, des visites sur les sites de production, des salons spécialisés, des contacts avec les concurrents et bien d'autres mesures. Ils savent évaluer la valeur des entreprises et juger si le cours actuel des actions justifie un engagement.
- Bien accompagné: si les résultats de l'examen de durabilité s'avèrent critiques, la fondation suisse pour le développement durable, Ethos, incite les entreprises à s'améliorer, et exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs lors des assemblées générales des entreprises dans lesquelles le fonds est investi.
- Avec ou sans distribution: si vous souhaitez recevoir votre rendement sur une base annuelle, choisissez la catégorie de parts A; sinon, optez pour la catégorie B, qui réinvestit les rendements.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial, ce qui vous garantit, en tant qu'investisseur, une protection élevée.
- Effet de prix moyen: vous pouvez constituer un patrimoine de manière systématique en effectuant des versements réguliers via un plan d'épargne en fonds de placement. Vous acquérez ainsi au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.



## **RISQUES**

- Fluctuations de valeurs: il est possible que le fonds doive affronter des fluctuations de valeurs, liées au marché, au secteur et à l'entreprise. Les actions des petites et moyennes entreprises peuvent être moins stables face aux fluctuations des cours que celles de grandes entreprises.
- Participation: la participation de chaque titre individuel au potentiel de croissance est limitée en raison de la diversification du fonds.
- Négociabilité: les actions des petites et moyennes entreprises peuvent se négocier moins facilement que celles de grandes entreprises.
- Décisions de placement: le fonds obéit à des critères de durabilité.
   Le gestionnaire de fonds doit donc en tenir compte lorsqu'il prend des décisions de placement, ce qui peut favoriser la valeur du fonds ou lui nuire. Ni l'analyse de la valeur des différentes entreprises ni les décisions de placement actives du gestionnaire de fonds n'offrent une garantie de succès.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Le fonds Raiffeisen Futura – Swiss Stock investit également dans des titres d'autres entreprises que celle mentionnée dans le présent document. Il ne faut pas déduire du présent document qu'un investissement dans les actions de l'entreprise mentionnée a été ou sera rentable. Les titres et leur pondération dans le fonds peuvent être modifiées à tout moment sans préavis.

#### Editeur

Raiffeisen Suisse Business Partner CI&P Raiffeisenplatz 9001 Saint-Gall vertrieb\_anlagen@raiffeisen.ch

raiffeisen.ch/placements raiffeisen.ch/f/fonds

#### **Publications**

Découvrez notre vision actuelle des marchés financiers dans nos publications raiffeisen.ch/marches-opinions

#### Conseil

Contactez votre conseiller ou votre Banque Raiffeisen locale raiffeisen.ch/web/ma+banque

#### Mention iuridique

### Ceci n'est pas une offre

Le fonds mentionné dans ce document est un fonds de droit suisse. Le fonds investit également dans des titres d'autres entreprises que celles mentionnées dans le présent document. Il ne faut pas déduire du présent document qu'un investissement dans les actions des entreprises mentionnées a été ou sera rentable. Les titres et leur pondération dans le fonds peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. Les contenus publiés sont mis à disposition uniquement à des fins d'information et de publicité. Par conséquent, ils ne constituent ni une offre au sens juridique du terme, ni une incitation ou recommandation d'achat ou de vente d'instruments de placement. La présente publication ne constitue pas une annonce de cotation ni un prospectus au sens des articles 35 ss. de la LSFin. L'intégralité des conditions déterminantes ainsi que le détail des risques inhérents à ces produits figurent dans les documents de vente correspondants, juridiquement contraignants (par exemple le prospectus, le contrat de fonds). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, CH-9001 Saint-Gall, auprès de Vontobel Asset Management SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich et de Vontobel Services de Fonds SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich (collectivement désignées «Vontobel»). En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ou résidents d'un Etat dans lequel la distribution des produits décrits dans cette publication est limitée. Cette publication n'a pas pour vocation de fournir au lecteur un conseil en placement, ni à l'aider à prendre ses décisions en matière d'investissement. Des investissements dans les placements décrits ici ne devraient être effectués que suite à un conseil à la clientèle et/ou à un examen minutieux des documents de ventes obligatoires. Toute décision prise sur la base des présents documents l'est au seul risque de l'investisseur. Les souscriptions sont atteintes uniquement sur la base du prospectus actuel ou du contrat de fonds, ainsi que sur la base des «Informations essentielles pour l'investisseur» (Key Investor Information Documents, DICI), auxquels est joint le dernier rapport annuel ou semestriel. Par ailleurs, nous vous prions de bien vouloir vous reporter à la brochure intitulée «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers». Les performance indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer l'évolution présente ou future de la valeur. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération pour le calcul des données de performance présentées

#### Clause de non-responsabilité

Raiffeisen Suisse et Vontobel font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse Société coopérative et Vontobel ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication. Raiffeisen Suisse et Vontobel déclinent toute responsabilité liée aux pertes ou aux dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) résultant de la diffusion de la présente publication ou des informations qu'elle comporte, ou liés à sa distribution. Elles ne sauraient notamment être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Il appartient au client de s'informer des éventuelles conséquences fiscales. Les conséquences fiscales sont susceptibles de varier d'un Etat de domiciliation à l'autre. Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen et Vontobel déclinent toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles découlant de l'achat de titres.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière
La présente publication a été élaborée par Raiffeisen Suisse et Vontobel et n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas à la présente publication.